

UN NOUVEL ÉLAN POUR UNE STRATÉGIE D'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UE

Chiara Rosselli | *Research assistant "Think Global - Act European" at Notre Europe - Jacques Delors Institute*

À l'occasion de la publication du rapport « Think Global - Act European. Thinking Strategically about the EU's External Action », *Notre Europe - Institut Jacques Delors* a organisé une conférence à Bruxelles le 15 mai 2013 pour présenter les recommandations de 16 think tanks européens pour renforcer l'action extérieure de l'UE. Cette Synthèse reprend les principaux éléments du débat.

Introduction : l'impact de l'euro-pessimisme

Pour António Vitorino, président de *Notre Europe - Institut Jacques Delors*, l'Union se trouve dans une nouvelle phase d'effort collectif. « Les institutions, comme les citoyens, expriment des doutes existentiels au sujet de la valeur ajoutée de l'UE ». Le dernier sondage d'opinion réalisé par PEW montre sans ambiguïté que la défiance croissante au sein des États membres ne peut plus être négligée.

Pascal Lamy, directeur général de l'OMC et président d'honneur de *Notre Europe - Institut Jacques Delors*, souligne que la crise économique fait le lit d'un euro-pessimisme qui atteint des proportions inédites. « Ce pessimisme vire au scepticisme voire au rejet pur et simple de la cause européenne ». La crédibilité de l'UE s'est effectivement érodée, non pas tant en raison de ses échecs diplomatiques ou de son manque d'engagement sur la scène extérieure, ce qui est plus grave à bien des égards, mais parce que la certitude que l'avenir des Européens repose sur leur unité vacille, dans l'Union et au-delà de ses frontières. Dans ce contexte, António Vitorino estime que « l'établissement d'une politique étrangère commune est crucial, pour avoir voix au chapitre dans les affaires mondiales, défendre nos valeurs et renforcer la légitimité du projet européen ».

Directeur général Affaires intérieures à la Commission européenne, Stefano Manservigi approuve l'ambition du rapport « Think Global - Act European »¹ et souligne la nécessité impérieuse de mettre l'accent sur la réflexion stratégique car l'Union dispose des bons outils mais manque de cohérence dans son action. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian et Elmar Brok, président de la commission

des Affaires étrangères du Parlement européen, estiment à leur tour que ce rapport tombe à point nommé et apporte des éléments d'analyse intéressants pour préparer la réunion du Conseil européen de décembre 2013 qui sera consacré à la politique de sécurité et de défense commune et la révision du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Pour Eneko Landaburu, ancien directeur général Relations extérieures à la Commission, les recommandations du rapport montrent sans ambages l'impérieuse nécessité de rétablir la légitimité de l'action extérieure européenne. Pour ce dernier, la question de la légitimation est plus que jamais d'actualité et appelle une mobilisation collective qui permette d'apporter des réponses concrètes aux questions que se posent les citoyens.



1. L'UE dans la concurrence mondiale autour des valeurs

La lutte mondiale autour des valeurs portera à bien des égards sur la convergence réglementaire. Comme le souligne Pascal Lamy, si les droits de douane et les subventions sont dans l'ensemble idéologiquement neutres, ce n'est pas le cas de la réglementation². Le principal enjeu de la concurrence mondiale étant la façon dont on procède pour harmoniser les normes et les standards - au nom d'une plus grande efficacité des marchés -,

cette convergence va se traduire par une confrontation directe des valeurs.

Dans ce contexte de concurrence mondiale exacerbée et alors que le modèle européen perd de son attrait, David O'Sullivan, directeur général administratif du SEAE, paraphrase le président Jacques Delors pour rappeler que « le processus d'intégration est une course qui met à l'épreuve notre capacité à nous organiser en interne pour réagir et orienter les événements extérieurs, car si nous sommes trop lents, nous nous laisserons mener par ces événements ».

1.1. L'Union européenne, « idiot du village » mondial ?

L'UE doit résoudre la question de son positionnement international. Cela suppose une compréhension stratégique des défis de long terme qui l'attendent, ce qui semble parfois lui faire défaut. Cependant, il ne faudrait pas considérer que cette faiblesse stratégique est inhérente à l'UE : si le rôle de l'Union sur la scène internationale va sans aucun doute inexorablement diminuer, elle ne peine pas davantage que ses partenaires pour affirmer sa position dans le monde.

Philip Lowe, directeur général à l'Énergie à la Commission européenne, estime que l'UE, dans de nombreux domaines, parvient à peser de tout son poids. David O'Sullivan rappelle d'ailleurs que l'organisation institutionnelle des États nations leur permet de communiquer plus aisément sur leur agenda international et, en dépit des divergences internes, de garder une position lorsqu'une décision a été adoptée. En revanche, la transparence et la publicité des débats institutionnels européens laisse transparaitre les difficultés rencontrées pour arriver à un consensus et les opinions contradictoires qui persistent au sein du système après qu'une décision institutionnelle soit prise. Ce qui contribue à donner l'impression d'un processus décisionnel européen confus et chaotique.

« L'UE n'est pas l'idiot du village », insiste cependant Pascal Lamy. Elle est capable et se bat pour défendre ses intérêts. Cette question est liée à la construction de l'UE plus qu'à sa « nature » intrinsèque. De toute évidence, comme le souligne le rapport « Think Global - Act European », la capacité de l'Union à s'approprier et poursuivre des objectifs très politisés reste limitée. Définir un bloc d'intérêts stratégiques européens implique en effet de concilier 27 - bientôt 28 - ensembles d'intérêts nationaux divergents à travers les nombreux et complexes rouages de l'administration communautaire. Ce qui suppose de garantir la cohérence des volets interne

et externe d'une politique européenne, mais aussi de garantir la cohérence entre les différentes politiques de l'UE. Or, comme le souligne Elmar Brok, les choses coulent rarement de source lorsque plusieurs organes institutionnels aux compétences juridiques différentes sont chargés de pallier les incompatibilités institutionnelles et de conduire dans un esprit constructif une politique coordonnée. Le rapport indique d'ailleurs que « la fragmentation des politiques externes et la répartition actuelle des tâches entre la Commission européenne et le SEAE ne sont guère propices à une lecture plus politique des défis externes, qui est nécessaire au développement d'une stratégie globale tournée vers l'avenir ». « Une des priorités reste de créer des ponts entre les approches intergouvernementale et communautaire au niveau des équipes. Des efforts ont été faits en ce sens mais ils sont encore insuffisants », observe Elmar Brok. Il faut simplifier et clarifier les compétences des institutions européennes pour garantir l'efficacité des instruments de l'Union. Ainsi, Hans Martens, directeur exécutif du European Policy Centre (EPC) qui présente le chapitre du rapport consacré à la politique migratoire européenne, fait observer que le rôle du SEAE, qui est de garantir la coordination horizontale - puisque son mandat est explicitement de « veiller à la cohérence de l'action extérieure de l'Union » - doit être renforcé.

1.2. Une perception du monde erronée

Le manque de cohérence de l'UE et son introversion excessive de ces 50 dernières années conduisent à une situation dans laquelle l'Union semble d'une part ne pas avoir de stratégie globale lui permettant de répondre aux défis externes et d'autre part se baser sur une perception quelque peu erronée du monde. Pascal Lamy souligne ainsi que si le partenariat États-Unis/Union européenne est essentiel, l'UE n'anticipe pas suffisamment les grandes évolutions mondiales et ne parvient pas à développer un nouveau narratif qui tienne compte de ces évolutions. La Chine et l'Afrique n'apparaissent ainsi pas assez haut dans la hiérarchie des priorités européennes. L'Europe doit de toute urgence trouver un moyen de traiter avec la Chine, un partenaire dont le poids économique et politique ne cesse de croître. Comme le souligne le rapport TGAE, l'UE doit trouver un juste milieu entre d'une part, une défense plus résolue de ses intérêts économiques en Chine, comme elle a commencé à le faire récemment, et d'autre part le développement d'une coopération constructive autour d'intérêts communs qui, assure Pascal Lamy, sont nombreux. En Afrique, où la Chine est presque chez elle, l'action de l'UE est limitée et inadaptée. Les Européens ne mesurent pas l'immense potentiel économique que

représente le continent, notamment, comme le rappelle le rapport, pour approvisionner à moyen terme l'UE en main-d'œuvre jeune. Plus d'initiatives peuvent être prises pour y développer des opportunités de croissance. En outre, Elvire Fabry, chercheur senior à *Notre Europe - Institut Jacques Delors* et directeur du rapport, a relevé que « pour conserver son influence mondiale, l'UE doit se comporter non seulement comme un acteur économique mais également comme un acteur politique, notamment en recentrant son action extérieure sur son voisinage où il lui faut assumer de plus grandes responsabilités ». Si, malgré la crise, l'UE reste un acteur géoéconomique significatif, elle peut à peine prétendre être un acteur géopolitique tant il est vrai qu'elle a du mal à anticiper les nouveaux défis géopolitiques et leur impact sur sa sécurité et sa prospérité. En somme, elle ne peut prétendre peser dans le monde si elle est faible dans son voisinage.

1.3. Le fléau de la (non-)réactivité de l'UE

L'UE manque également de réactivité, notamment en matière de défense. Jean-Yves Le Drian note ainsi que les temps de réactions nationaux sont sans commune mesure avec ceux de l'UE, comme on a pu le voir dans la crise malienne. « Si l'UE n'acquiert pas la réactivité nécessaire, c'en est fini de l'Europe de la défense ».³ Une simplification du *modus operandi* de l'UE en temps de crise s'impose, c'est-à-dire de la relation entre les instruments, les concepts et la rapidité du processus décisionnel, faute de quoi, l'action de l'UE comme acteur global reste compromise. Le temps de réaction de l'UE n'est cependant pas propre au domaine de la défense. Il affecte également des politiques bien établies comme celle de voisinage : l'UE ne parvient pas à proposer des solutions de court terme à ses partenaires qui sont en crise, comme on le voit dans le cas de la crise de liquidité égyptienne. « Nous leur apprenions à nager alors qu'ils se noyaient » : tel est le constat sévère livré par Hugues Mingarelli, directeur Moyen-Orient et Pays du voisinage méridional au SEAE. Le rapport pointe d'ailleurs un décalage important entre d'une part, des politiques de long terme et la lenteur institutionnelle de l'UE et, d'autre part, une rapide évolution de ses voisins et des demandes urgentes. L'instabilité de la Tunisie et la crise syrienne montrent les limites de la révision de 2011 de la politique européenne de voisinage (PEV), réponse rapide de l'UE au Printemps arabe mais trop formelle.



2. Rééquilibrer le poids économique et politique de l'UE

Yves Bertoncini, directeur de *Notre Europe - Institut Jacques Delors*, rappelle que si l'UE a toujours été perçue comme un géant économique et un nain politique, le géant économique s'essouffle et l'UE doit mieux rééquilibrer son poids, économique ou politique.

Plutôt que de se replier sur elle-même à mesure que le monde se transforme, l'austérité budgétaire actuelle et la perte de crédibilité de l'Union devraient l'inciter à montrer l'exemple en prenant appui sur ce qu'elle est parvenue à faire en interne pour renforcer sa place sur la scène internationale. David O'Sullivan souligne en effet que la puissance extérieure est fonction de la cohésion interne. Pour atteindre les objectifs extérieurs de l'UE, « il n'est donc pas possible de simplement commencer par l'extérieur et de travailler ensuite sur les fondamentaux ». Au contraire, un renforcement de l'action extérieure passe par l'établissement de bases intérieures solides.

2.1. Valoriser les succès économiques de l'UE

Jean-Luc Demarty, directeur général au Commerce à la Commission européenne, maintient que « si des progrès peuvent encore être faits, le commerce constitue un bon exemple d'une coopération efficace des Européens et d'une contribution concrète de la politique intérieure à la poursuite des objectifs de politique étrangère, comme en témoigne l'accord de libre-échange signé avec la Corée ou la défense des intérêts européens dans les négociations d'adhésion de la Russie et de la Chine à l'OMC. La politique commerciale commune illustre ce dont nous sommes capables quand nous utilisons à bon escient notre marché intérieur ». Pourtant, hormis le mandat de la Commission pour négocier l'accès au marché, le commerce n'est pas assez perçu comme un champ d'action extérieure coordonnée de l'UE et les États membres continuent à mener des politiques concurrentes, au détriment de leur compétitivité économique à long terme. Une question sous-jacente

demeure : au service de quel objectif l'UE veut-elle utiliser son poids ? En effet, l'UE peut en faire bien plus « en interne » pour mettre à profit ses succès à l'extérieur : le marché unique peut à lui seul générer plus de productivité et de croissance à court terme que la libéralisation internationale. L'achèvement de ce marché, en particulier dans le secteur des services, reste donc un pilier de la puissance économique de l'UE, qui stimule la croissance intérieure tout en garantissant une valeur ajoutée pour les partenaires, ce qui confère à l'Union un plus grand pouvoir de négociation. Toutefois, pour exploiter les succès économiques de l'UE, il convient aussi de renforcer sa représentation dans la gouvernance macroéconomique et financière. Daniela Schwarzer, directeur du programme de recherche sur l'intégration de l'UE au SWP, et Federico Steinberg, analyste senior au Real Instituto Elcano, qui présentent le chapitre économique du rapport, soutiennent que la zone euro serait mieux entendue si elle s'exprimait d'une seule voix, ce qui contribuerait au rayonnement mondial des normes européennes.

2.2. Les ressources stratégiques de l'UE : du bon usage du pouvoir réglementaire de l'Union

Le développement durable est probablement le domaine dans lequel l'ambition extérieure dépend le plus des réussites intérieures. Les récentes négociations internationales sur le développement durable ont révélé qu'en période de crise économique mondiale, malgré les efforts engagés par l'UE, sa capacité à influencer le débat dans ce domaine est profondément érodée. Elle doit réaliser que le changement commence chez soi, mais ses efforts sont souvent annihilés par une mauvaise application des mesures adoptées à l'échelon national. Dans la présentation du chapitre du rapport consacré aux ressources stratégiques, Sami Andoura, chercheur senior à *Notre Europe - Institut Jacques Delors* rappelle par ailleurs que l'énergie reste un domaine dans lequel les compétences sont partagées, ce qui limite les possibilités d'action de l'UE. Pourtant, compte tenu de l'importance cruciale de la politique énergétique, l'Union doit absolument venir à bout des résistances nationales et être plus directive avec les États membres, sans quoi elle ne pourra guère s'affirmer auprès des partenaires externes. Ainsi, en matière d'efficacité énergétique, les éléments sont en place, reste à les mettre en œuvre. De plus, l'achèvement du marché européen de l'énergie se heurte à une opposition forte alors qu'il s'agit de la solution la moins coûteuse et la plus fiable pour garantir la compétitivité industrielle. Cependant, selon le rapport, la création

d'un marché européen commun de l'énergie doit s'accompagner hors de l'UE d'un engagement ferme des États membres sur des partenariats énergétiques européens unifiés adaptés à la diversification de l'approvisionnement et au renforcement du pouvoir de négociation des États membres. Le poids économique de l'Union peut aussi être préservé en utilisant son pouvoir réglementaire pour défendre sa compétitivité. Philip Lowe souligne la nécessité de s'assurer que les fournisseurs respectent les normes de l'UE et d'adopter une position plus ferme en réaffirmant qu'« en Europe, on joue selon les règles européennes ». Néanmoins, l'aspect régional de la politique énergétique est primordial et il est difficile de transporter l'énergie. La politique énergétique de l'UE doit donc également tenir compte de ses voisins et de leur dépendance vis-à-vis des marchés européens. Là encore, nombre de solutions permettraient de transformer la dépendance de l'UE en un réseau régional d'interdépendances fortes et intégrées, régi par des règles édictées par l'Union, qui contribuerait à définir de véritables « partenariats stratégiques ».

2.3. Un soupçon de pragmatisme au secours de la défense européenne

L'Europe de la défense a également besoin d'une consolidation interne, ce qui nécessite une approche plus pragmatique, centrée sur les actions concrètes visant à renforcer les capacités européennes. Daniel Keohane, responsable des affaires stratégiques à FRIDE, souligne, dans sa présentation du chapitre du rapport consacré à la défense, l'inutilité de rédiger un nouveau grand document stratégique dans une perspective idéologique. Il a mis en garde contre le risque d'« exhaustivité superflue » et appelé à réaffirmer l'objectif de la PSDC par l'intermédiaire d'un livre blanc européen qui guidera la consolidation de la défense européenne. « Avant tout, il est primordial d'être concret. Quand deux ou trois briques auront été posées, alors nous pourrions réfléchir à un projet européen de défense plus vaste », insiste Jean-Yves Le Drian. De nombreux aspects de l'Europe de la défense, qui n'empiètent pas sur la souveraineté des États membres, pourraient facilement être mis en place. Seule la volonté politique fait défaut. Les moyens de transport, le ravitaillement en vol, l'exploration spatiale et la consolidation de l'industrie européenne de défense, en particulier en vue des futurs programmes qui seront mis en place, notamment concernant les drones, ne sont que quelques-uns des domaines dans lesquels des avancées sont possibles. Les bases juridiques sont déjà en place : l'UE dispose d'un traité qui permet de mettre en place des

coopérations structurées permanentes et des groupes de combat européens. Reste à espérer que la prochaine révision de la PSDC se concentrera sur les questions de mise en œuvre, c'est-à-dire sur le moyen d'utiliser les fondements juridiques établis, plutôt que sur le lancement de nouvelles idées. Avec le basculement des États-Unis vers le Pacifique, l'accroissement des contraintes budgétaires et la persistance de menaces très concrètes pour la sécurité de l'Europe, la nécessité d'une Europe de la défense se fait plus forte. « Je suis convaincu que les États membres en prendront progressivement conscience. Sinon, c'est à une perte de souveraineté collective que nous sommes condamnés », conclut Jean-Yves Le Drian.



3. Quelle Europe sans soutien politique ?

L'UE, et par conséquent ses politiques, pâtissent de la mauvaise mise en œuvre au sein des États membres des mesures adoptées au niveau européen. Trop souvent, les moyens sont réunis et la volonté politique pour s'en saisir fait défaut. C'est le cas en matière de défense, comme le souligne Jean-Yves Le Drian, très critique, avant d'exiger des États membres un effort pour lancer des coopérations structurées permanentes, ce qui serait « un signe de pragmatisme bienvenu en cette période d'austérité ». Hugues Mingarelli formule un reproche similaire, affirmant que pour l'application du principe de conditionnalité, les États membres manquent de courage politique pour appliquer la conditionnalité positive (notamment en matière de mobilité) ou la conditionnalité négative. Ainsi, comme l'indique le rapport, les financements sont attribués de manière trop aléatoire. À cet égard, les cas du Maroc et de la Jordanie sont emblématiques : grands gagnants de l'approche positive de la conditionnalité, leurs efforts de réforme sont pourtant discutables. Hugues Mingarelli juge d'ailleurs que la bureaucratie de l'UE ne peut pas être tenue responsable des manquements des responsables politiques d'Europe. Si ce constat reste vrai et semble malheureusement s'appliquer à tous les domaines d'action, Christophe Hillion, chercheur senior au SIEPS, fait remarquer que les institutions européennes ont également une responsabilité :

l'article 8 du traité de Lisbonne, qui « constitutionalise » la politique européenne de voisinage, n'a pas été assez intégré dans le discours des responsables institutionnels européens et s'en trouve sous-utilisé. Il confère au Parlement européen le pouvoir de poursuivre le Conseil devant la Cour européenne de justice s'il n'agit pas sur la PEV. Il devrait donc inciter les États membres à agir mais reste souvent ignoré.

3.1. L'UE face à ses citoyens

David O'Sullivan observe également qu'il ne faut pas éluder la question de savoir si les États membres et leurs citoyens sont effectivement disposés à s'engager ensemble pour renforcer la position de l'UE dans le monde. Ce ne sont pas les solutions qui font en soi défaut : « Les étapes essentielles sont décrites dans le rapport. Nous savons ce qui doit être fait. Ce que nous ignorons, pour paraphraser Jean-Claude Juncker, c'est la façon dont nous pouvons faire élire ceux qui pourraient les mettre en œuvre, c'est-à-dire comment convaincre les citoyens de la nécessité et de l'utilité de résoudre les problèmes au niveau européen ». Le risque actuel est que les diagnostics établis au niveau européen soient déconnectés de l'opinion des citoyens. En d'autres termes, l'UE met à disposition le matériel, mais pas le logiciel ; le projet européen ne peut pas avancer sans le soutien des populations et le bon-vouloir des citoyens. La méthode consistant à construire l'Europe à partir du sommet a des limites, auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Les responsables politiques doivent changer leur discours sur l'Europe, reconnaître les limites du potentiel des États membres quand ils agissent seuls et être plus ouverts à des perspectives de coopération. La définition du rôle de l'Europe ne peut se faire qu'à l'issue d'un gros effort de délibération politique permettant de convaincre les citoyens. Le député européen Jo Leinen s'inquiète de voir une certaine confusion s'installer dans les opinions publiques, avec des positions contradictoires « en faveur des sauvetages mais opposés au renforcement des compétences de Bruxelles ».

3.2. Vieillesse de la population et enjeux migratoires : l'urgence d'un débat de fond

Si les citoyens mesurent bien que de nouvelles initiatives doivent être prises, ils tardent à soutenir une action collective. Pour Hans Martens, ce phénomène est particulièrement manifeste en matière de politique migratoire. De toute évidence, l'État providence européen prend le chemin d'une crise permanente et, à vrai dire, un certain nombre de politiques sont déjà financées grâce aux immigrants, précise Stefano Manservigi. Pourtant, les Européens

restent plutôt hostiles à l'immigration, ce qui nuit à l'application des mesures favorables à la mobilité, à l'intégration ainsi qu'à celles faites pour attirer des migrants hautement qualifiés. Des politiques sensibles comme la politique sociale et la politique de l'emploi des États sont en jeu. Un débat approfondi et ouvert doit être engagé avec les citoyens, en particulier ceux qui sont opposés à l'immigration, pour préparer la gestion et la bonne intégration de la main d'œuvre dont l'UE aura bientôt besoin, compte tenu de son déficit démographique. David O'Sullivan invite à ne pas négliger les efforts qui seront nécessaires pour contrer la xénophobie, les réflexes populistes et les tensions croissantes. Pour Jo Leinen, il ne faut pas rater l'opportunité que nous offrent les élections européennes de mai 2014 pour aborder ces enjeux.

les citoyens de la valeur ajoutée de l'Union et de garantir un soutien suffisant des opinions publiques aux réformes profondes qui restent nécessaires. Les citoyens pourraient toutefois décider de ne pas soutenir davantage l'intégration européenne et préférer conserver leur indépendance et certaines caractéristiques nationales. David O'Sullivan prévient néanmoins que « ce serait trahir les générations futures que de ne pas parvenir à construire une Europe capable de concilier une influence mondiale et des spécificités nationales, la diversité et un mode de vie national qui ne doit pas être homogénéisé ». Si le groupe d'experts du rapport « Think Global – Act European » se rallie sans réserve à ces propos, il faut admettre, comme l'observe Yves Bertoncini, que les Européens devraient peut-être « commencer par apprendre à penser à l'échelle européenne (*think European*) pour être capable d'agir à l'échelle mondiale (*act global*) ».

Conclusion : apprendre à « penser européen »

Au-delà de l'inquiétude qui s'est dégagée durant ces débats sur la situation de l'action extérieure de l'UE, les auteurs du rapport et les intervenants ne se sont pas montrés pessimistes sur l'avenir commun de l'Europe et appellent à un rebond stratégique rapide. Les poussées d'euroscepticisme ont toujours existé et l'Union entame aujourd'hui une nouvelle phase de sa construction dans laquelle elle doit à nouveau justifier sa raison d'être, notamment son rôle et son action sur la scène internationale. La vraie difficulté sera de convaincre



1. Elvire Fabry (dir.), préface de Pascal Lamy et António Vitorino, « Think Global – Act European. Thinking Strategically about the EU's External Action », *Études & Rapports No. 96, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, avril 2013.
2. Pascal Lamy, « Renforcer la coopération avec les puissances émergentes et mondiales », *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, mai 2013.
3. Jean-Yves Le Drian, « Pour une approche pragmatique de l'Europe de la défense », *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, mai 2013.

Sur les mêmes thèmes...

POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE L'EUROPE DE LA DÉFENSE

Jean-Yves Le Drian, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, mai 2013

RENFORCER LA COOPÉRATION AVEC LES PUISSANCES ÉMERGENTES ET MONDIALES

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, mai 2013

DÉFENSE : L'AMBITION EUROPÉENNE DE LA FRANCE

Nicole Gnesotto et Sophie-Caroline de Margerie, *Tribune, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, avril 2013

THINK GLOBAL – ACT EUROPEAN IV. THINKING STRATEGICALLY ABOUT THE EU'S EXTERNAL ACTION

Elvire Fabry (dir.), préface de Pascal Lamy et António Vitorino, *Études & Rapports No. 96, Notre Europe – Institut Jacques Delors*, avril 2013

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe – Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction à partir de l'anglais : Sylvain Morestin • © *Notre Europe – Institut Jacques Delors*